

COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 23 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de réunions du n°02 rue des Mollus, sous la présidence de Monsieur René BEGUIN, Maire.

Présents : Claudine GEORGES-LECOMTE, Fabienne LANGRAND, Jean-Marie DUCHENE, Christian BLIN, Jean-Claude CAROUX, Bernard HAMARD, Thierry NOZIERES, Florence BILLAULT-FRANCOIS, Annie TOULLIC, Didier PICARD, Virginie WILHELM.

Absents excusés : Pauline PETIT, Nelly CORDEAU (pouvoir à Fabienne Langrand), Yann BERRUET (pouvoir à René Béguin), Catherine BIRONNEAU (pouvoir à Jean-Marie Duchêne).

VIDEO PROTECTION – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA 2^e PHASE

Le conseil municipal **ATTRIBUE** le marché de fourniture et installation du système de vidéo protection 2^e phase à la **Sté SRTC** pour un montant **TTC de 42 337.79 €**, **ACCEPTE** le devis de la **SOMELEC** pour l'installation de la mise en réseau de cette installation, pour un montant **TTC de 9 983.88 €**, **AUTORISE** le maire à signer les documents correspondants à ce marché et à l'opération « Vidéo protection 2^e phase ».

Secteurs concernés : Carrefour du rond-point de Bûges, Carrefour de Montenon sur rue Robert-Pichon, Carrefour du Cas Rouge, Carrefour de la rue du 8-Mai, Terrain de Football et aire de jeux, Entrée de la zone artisanale du Bigot route de Château-Landon.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Le conseil municipal **VOTE** les tarifs à appliquer aux familles pour la facturation des repas pris au restaurant scolaire au cours de l'année scolaire 2017-2018 :

Repas régulier **3.35 €** **Repas occasionnel** **4.35 €**

TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Le conseil municipal **VOTE** le tarif à appliquer aux familles pour la fréquentation des élèves à la garderie périscolaire au cours de l'année scolaire 2017-2018 :

Forfait matin : 2.05 € - Forfait soir : 2.05 € - Forfait du mercredi (matin+midi) 2.05 €

TARIFS DE LOCATION DES SALLES AU 1^{er} JANVIER 2018

Le conseil municipal **VOTE** les nouveaux tarifs de location des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2018 :

	ETE 24 h	ETE 48 h	HIVER 24h	HIVER 48 h
Guillerois				
Salle de réunions	109.00	164.00	112.00	167.00
Salle Polyvalente	222.00	331.00	273.00	410.00
Les deux salles	273.00	410.00	321.00	488.00
Hors commune				
Salle de réunions	134.00	205.00	137.00	210.00
Salle Polyvalente	285.00	428.00	334.00	504.00
Les deux salles	336.00	505.00	408.00	610.00

RAPPELLE les dates correspondant aux périodes été et hiver :

Été du 1^{er} avril au 30 septembre - **Hiver du 1^{er} octobre au 31 mars**

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le conseil municipal **ACCEPTE** les devis pour la mise en sécurité de la rue de la Libération, **SOLLICITE** du Conseil Départemental une subvention au titre des Amendes de Police.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REDEVANCE DES MINES SUR LE PETROLE

Le conseil municipal **ACCEPTE** le devis de la Sté EUROVIA pour la réfection de la voirie rue de la Bezonde, **SOLLICITE** du Conseil Départemental une subvention au titre des Mines sur le Pétrole.

CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE DES AGENTS - GROUPAMA

Le conseil municipal **RESILIE** le contrat d'assurance statutaire des agents signé avec DEXIA SOFCAP et la convention signée avec le CDG 45 dans le cadre du contrat groupe, **ATTRIBUE** le contrat d'assurance statutaire des agents de la collectivité à GROUPAMA à compter du 1^{er} janvier 2018, **AUTORISE** le maire à signer le contrat avec GROUPAMA au vu des taux proposés ainsi que toutes les pièces annexes nécessaires.